

Ecrit par le 18 mai 2026

Isle-sur-la-Sorgue s'allie à la Fondation du Patrimoine pour restaurer l'escalier de l'immeuble Beaucaire



La Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue et la Fondation du Patrimoine viennent de signer une convention de collecte de dons afin de restaurer l'escalier de l'immeuble Beaucaire.

L'immeuble, construit au milieu du XVIII^e siècle, est l'un des derniers témoignages de l'architecture civile de l'ancien quartier juif de l'Isle-sur-la-Sorgue. Il est reconnaissable par sa forme en 'U', qui permettait de favoriser l'entrée de la lumière dans les appartements depuis le ghetto, puisque les règles restrictives

Ecrit par le 18 mai 2026

interdisaient aux Juifs de percer des ouvertures sur l'extérieur de leur quartier.

État actuel de l'immeuble

Aujourd'hui, l'ensemble de l'escalier de l'immeuble est en péril. Il a fait l'objet récemment d'un étaieement provisoire. La façade, elle aussi, nécessite une entière restauration. Mis à part la porte d'entrée, les menuiseries ont disparu mais le modèle est répliquable puisque conservé dans la parcelle voisine. Le sol dallé du rez-de-chaussée est partiellement démonté et le premier niveau de l'escalier est totalement ruiné.

Aux étages, la structure en bois montre des signes de faiblesse et le revêtement de plâtre est lacunaire en de multiples endroits. Les revêtements de sol en terre cuite des marches et paliers, ainsi que sur le barreaudage de la rambarde présentent également des lacunes. La totalité de la toiture doit également être refaite.



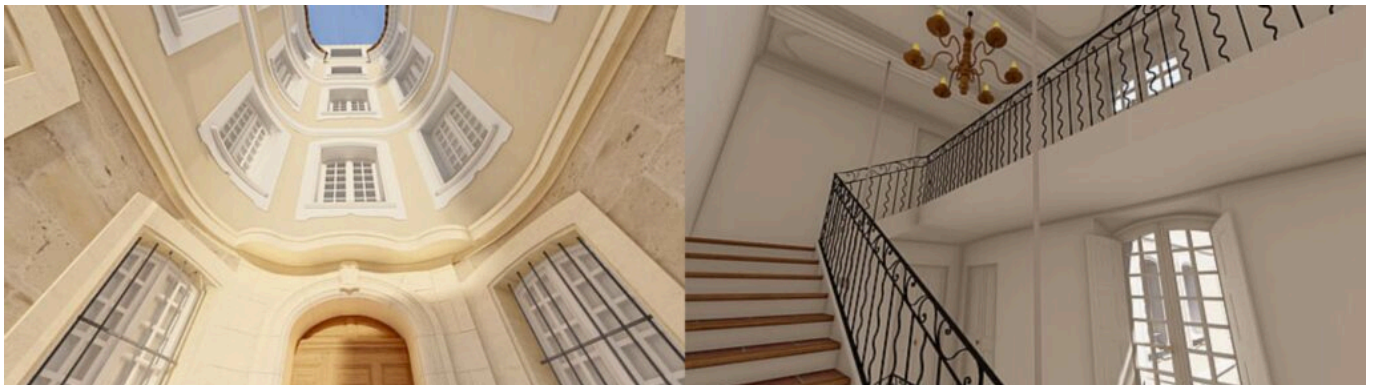
DR

Les travaux prévus

Grâce aux dons qui permettront les travaux, l'escalier Beaucaire va retrouver sa fonction initiale de desserte des étages pour un projet de logements associant un propriétaire occupant et trois logements sociaux. Le dernier étage, quant à lui, servira de petit centre d'interprétation du patrimoine juif de la Ville. Les travaux de restauration se dérouleront en deux tranches. Une première entre novembre prochain et janvier 2024, et une seconde entre février 2024 et septembre 2024.

Ecrit par le 18 mai 2026

Le rez-de-chaussée sera reconstruit à l'identique. Aux étages, la structure de l'escalier sera maintenue par un système de suspentes alliant consoles métalliques et câbles métalliques connectés à des poutrelles placées au-dessus du plafond en gypserie. Ce système va permettre de maintenir l'escalier dans sa position actuelle avec ses légers défauts tout en conservant l'intégralité des bois d'origine. Le plafond, les enduits, la rambarde et les sols de terre cuite seront intégralement restaurés. La façade, quant à elle, retrouvera son aspect du XVIII^e siècle.



Ce à quoi devrait ressembler l'immeuble après les travaux. DR

Comment faire un don ?

Comme pour le parc Gautier, le monument Salviati et, plus récemment, Campredon art & image, la Ville ouvre une campagne de souscription, en association avec la Fondation du Patrimoine. Il est donc possible de faire un don sur le site de cette dernière depuis le 15 mai, et ce, jusqu'au 15 novembre 2024.

Le montant à atteindre s'élève à 103 538€. Pour faire un don ou suivre l'évolution de la campagne, [cliquez ici](#).

V.A.

Tourisme : le palais et le pont d'Avignon obtiennent le label 'Accueil vélo'

Ecrit par le 18 mai 2026



BRÖNNER T - VPA

Le palais des papes et le pont d'Avignon viennent de se voir attribuer le label '[Accueil vélo](#)' mis en place par [France vélo tourisme](#). Cette marque nationale, développée à l'origine en partenariat avec le comité régional du tourisme Centre-Val de Loire, « garantit un accueil et des services de qualité le long des itinéraires cyclables pour les cyclistes en itinérance ».

Le label concerne ainsi notamment les hébergeurs, les loueurs de cycles, les réparateurs de vélos, les offices de tourisme, les restaurateurs et les sites de visite et de loisirs.

Un établissement marqué 'Accueil vélo', c'est donc la certitude pour le cyclotouriste qu'il soit situé à moins de 5km d'un itinéraire vélo, qu'il dispose d'équipements adaptés aux cyclistes (abri vélo sécurisé, kit de réparation...), qu'il propose un accueil chaleureux (informations pratiques, conseils itinéraires, météo etc...) et qu'il fournisse des services dédiés aux voyageurs à vélo (transfert de bagages, lessive et séchage, location de vélo, lavage de vélos...).

Ecrit par le 18 mai 2026



Les offices déjà labellisés depuis 2020

Si depuis janvier 2020, l'Office de tourisme d'Avignon et celui du Grand Avignon sont labellisés cela ne l'était pas encore pour les deux sites phares patrimoniaux de la cité des papes. C'est désormais chose faite pour les deux monuments médiévaux situés sur la [Via Rhône](#).

Pour cela, et au-delà de leur qualité d'accueil, les gestionnaires du palais et du pont se sont engagés à fournir plusieurs services spécifiques et gratuits aux cyclotouristes. A savoir :

- 13 emplacements sécurisés et gratuits de stationnement pour les vélos sont accessibles au parking du Palais des Papes, situé sous le monument et à 2 minutes à pieds du Pont d'Avignon. Le parking surveillé est ouvert 24/24h et 7/7j,
- des arceaux-vélo en plein air sont positionnés à moins de 100 mètres du Palais des Papes et devant le Pont d'Avignon,
- des renseignements et conseils peuvent être fournis par les agents des sites sur les itinéraires existant à proximité,
- la brochure '[Avignon à vélo](#)' est désormais disponible au Palais des Papes et au Pont d'Avignon.
- de la documentation téléchargeable sur le site web de l'office de tourisme sur les différents itinéraires vélos d'Avignon et alentours au départ du Palais et du Pont,
- un kit de réparation ainsi qu'une pompe sont mis gratuitement à disposition des cyclotouristes au Parking du Palais des Papes,
- la possibilité de recharger gratuitement les batteries de VAE au parking du Palais des Papes (les batteries ne sont toutefois pas conservées en dehors des heures ouvrées).

L.G.

Ecrit par le 18 mai 2026

Avignon : la bâche du palais des papes a été retirée



Alors que [la seconde étape du chantier de restauration](#) du palais des papes a débuté depuis quelques semaines, le Conseil départemental vient de faire retirer la bâche qui habillait les échafaudages nécessaires à ces travaux.

Mis en place depuis août dernier, ce trompe-l'œil de 800m² couvrait la partie la plus ancienne du palais (le Palais vieux) pour permettre la restauration des façades. Il avait été floqué aux couleurs du département et servait d'espace de promotion du territoire en mariant le palais et le Mont Ventoux. Le tout sous le slogan 'Vaucluse, le Sud des possibles'.

Composée de 5 toiles, dont une de 40 mètres de hauteur et de 20 mètres de largeur pour celle située sur la tour de la Campana, la bâche a été retirée par une équipe de 8 personnes. L'intervention a notamment

Ecrit par le 18 mai 2026

nécessité la fermeture de la calade située à proximité.



Une équipe de 8 personnes a été nécessaire pour retirer cette bâche en trompe-l'œil de 800m².

Une restauration pilotée par le Département

Pour rappel, après des travaux d'urgence réalisés au printemps 2020, la partie la plus ancienne du Palais des papes fait actuellement l'objet d'un important chantier de restauration. Le Département est en charge de la maîtrise d'ouvrage unique du chantier global comprenant deux étapes, dont la première est programmée en deux phases.

La tranche 1 a commencé en 2020 et s'est achevée en décembre 2022. Elle a d'abord permis la consolidation et la mise en sécurité de l'ensemble des merlons de la chapelle Benoît XII et de l'aile des Familiers avant de réaliser la restauration complète de la tour de la Campana et d'une grande partie de l'aile des Familiers.

En 2023, la seconde étape de la restauration du Palais des papes a commencé, celle consacrée à la chapelle pontificale Benoit XII. Elle se terminera en 2024 et comprend la restauration complète de la chapelle Benoît XII (façades, menuiseries, vitraux, grilles, toit) et des façades restantes sur le cloître des Familiers.

Ce chantier de 5,82M€ est principalement financé par le Conseil départemental de Vaucluse et

Ecrit par le 18 mai 2026

subventionné par l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA) avec une participation financière de la Ville d'Avignon.

Ces travaux sont dirigés par l'équipe de Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques.

L.G.

Entre expositions et jeux de piste, découvrir le Château de Lourmarin autrement



Alors que la zone B glisse doucement vers la fin des vacances scolaires, pendant que la zone C va pouvoir encore profiter d'une semaine, certains lieux ne se reposent jamais. C'est le cas du [Château de Lourmarin](#), qui est ouvert toute l'année, ou presque. L'occasion de découvrir le patrimoine historique Vauclusien, d'admirer des expositions, mais aussi de faire des jeux de

Ecrit par le 18 mai 2026

piste.

Seul, accompagné, en famille ou entre ami, on ne se lasse jamais d'une sortie culturelle dédiée au patrimoine. Classé monument historique depuis 1973, le Château de Lourmarin regorge d'anecdotes plus intéressantes les unes que les autres. Perché en haut du village vauclusien, le corps le plus ancien du Château a été construit au XV^e siècle. Il y a presque 100 ans, le monument a été sauvé de la destruction. À présent, il accueille des milliers de visiteurs chaque année.

Il est possible de visiter le Château à l'aide d'un guide ou de façon autonome. Le jeu de piste à travers les différentes pièces de l'édifice est proposé aux petits : 'Mais où est l'Indien ? - As-tu vu la Salamandre de François 1^{er} ? - À quoi servent les gargouilles ?'. L'occasion idéale d'en apprendre plus sur l'histoire du Château tout en s'amusant. Les grands, eux, ne sont pas laissés de côté. Ils ont aussi leur propre jeu de piste afin d'enrichir leur culture et en passant un moment agréable.

Le monument accueille également des expositions toute l'année. En ce moment, il est possible de profiter de l'exposition 'Portraits : regards croisés', et ce, jusqu'au 30 avril prochain. On y découvre des photographies, des peintures et des gravures dans le Château Vieux, mais aussi dans l'escalier principal en colimaçon. Cette exposition abrite les œuvres de quatre artistes : [Mauro Mongiello & Sofia Sanchez](#) avec des portraits de mode et des représentations de personnalités célèbres, [Lorelei Buser Suero](#) et ses images saisissantes de personnes handicapées, ainsi que [Christophe Keip](#), basé à Aix-en-Provence, et ses portraits profondément humains pris lors d'expéditions dans les pays en développement.

Ecrit par le 18 mai 2026



Informations pratiques

Le prix d'entrée du Château de Lourmarin s'élève à 7,50€ pour les adultes, 6€ pour les groupes plus de 12 personnes, les étudiants, les chômeurs, et les visiteurs passant par Provence Escapade, 3€ pour les 6-16ans, et gratuit pour les plus petits.

De novembre à mars, l'édifice est ouvert de 10h30 à 12h45 et de 14h30 à 17h15. En avril et en octobre de 10h30 à 13h15 et de 14h30 à 17h45. Enfin, de mai à septembre, il est ouvert de 10h30 à 18h45. Les dernières entrées se font 45 minutes avant la fermeture de l'établissement.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le [site du Château de Lourmarin](http://www.chateau-de-lourmarin.com).

V.A.

Ecrit par le 18 mai 2026

Carpentras : les cabinets de D'Inguibert et Barjavel s'installent à la bibliothèque Inguimbertaine



Le cabinet [Ab Antiquo](#), spécialisé dans la conservation préventive et curative du Patrimoine écrit et documentaire, et le transporteur Bovis, spécialiste du déménagement des musées et de leurs objets précieux, sont en train d'installer les livres anciens des collections personnelles de l'ancien évêque de Carpentras Joseph-Dominique D'Inguibert et du docteur Casimir Barjavel au sein de la bibliothèque-musée Inguimbertaine.

Leurs tableaux et le mobilier de leur cabinet sont également en train d'être déplacés afin que les futurs visiteurs puissent être complètement immergés dans les univers des deux Carpentrassiens.

Ecrit par le 18 mai 2026



Ecrit par le 18 mai 2026



DR

V.A.

Internet : Les sites d'Avignon Tourisme font peau neuve

Ecrit par le 18 mai 2026

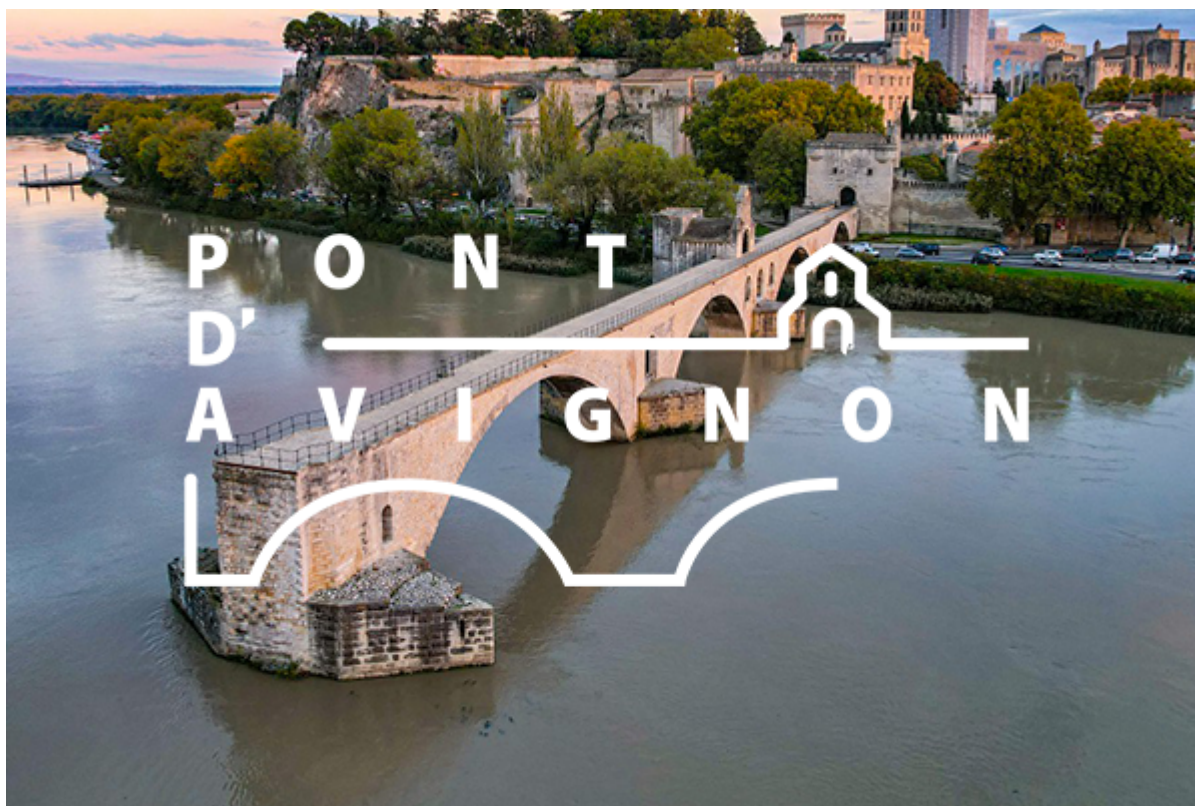


Après plus de 10 ans de bons et loyaux services, les sites internet [d'Avignon Tourisme](#) viennent d'être entièrement refondus.

Les sites web [du palais des papes](#) et [du pont d'Avignon](#) ont ainsi été complètement relookés par les équipes de la structure en charge de la gestion des monuments et de l'activité touristique de la cité des papes.

Ces derniers restent accessibles depuis leur ancienne adresse URL et sont regroupés sous la bannière [d'avignon-monuments.com](#), le nouveau portail dédié aux monuments de la Ville qui accueille désormais aussi un site dédié [au patrimoine de l'Unesco](#).

Ecrit par le 18 mai 2026



« Les deux sites proposent de nombreuses nouvelles rubriques et fonctionnalités, qui vont encore s'enrichir dans les semaines à venir, notamment avec la possibilité d'accéder à une plate-forme de don, pour contribuer aux grands projets de préservation et de valorisation du patrimoine », explique Carine Meriaux, directrice communication d'Avignon Tourisme, sur son compte LinkedIn.

Parmi ces nouvelles offres innovantes, Avignon Tourisme a notamment déjà lancé en décembre dernier [le jeu d'enquête familiale 'Intrigue dans la ville - Palais des papes'](#) réalisé en partenariat avec [l'agence de communication avignonnaise Devisocom](#).

Concernant la plate-forme de don, qui sera disponible dans les prochaines semaines, elle sera portée par le Fonds de Dotation du Palais des Papes et développée par [la société Heoh](#).

Une page dédiée aux jardins du palais des papes, comprenant une approche historique et des focus sur les étapes de restauration qui ont précédé leur réouverture au public en 2020, ainsi qu'un agenda des animations proposées aux visiteurs tout au long de l'année, est également proposée.

Côté agenda des événements, un accès en temps réel à l'ensemble de la programmation culturelle au cœur des monuments (spectacles, expositions, visites à thème, animations, lectures ou conférences) est mis en place.

Ecrit par le 18 mai 2026



Par ailleurs, des connexions avec les réseaux sociaux, permettront de faire remonter instantanément les publications des communautés sur #avignonmonuments / #palaisdespapes / #pontd'avignon / #avignonunesco

Enfin, pour accompagner cette mise en ligne et fédérer une nouvelle communauté, une newsletter trimestrielle permettra enfin de mettre en avant les temps forts et les informations incontournables en lien avec l'activité de nos monuments. Editée à partir de mois de mars 2023, elle sera diffusée aux abonnés qui en feront la demande sur inscription à l'adresse suivante : officetourisme@avignon-tourisme.com.

En 2022, les sites web du palais des papes et du pont d'Avignon ont enregistré respectivement 379 500 et 31 700 visiteurs uniques.

Ecrit par le 18 mai 2026



Conservation du patrimoine religieux : la Fondation du patrimoine lance le prix Sésame

Ecrit par le 18 mai 2026



Le patrimoine religieux est confronté aujourd'hui à un risque de dégradation accélérée. Investir dans les travaux de réhabilitation de ces sites nécessite de réfléchir à l'usage des lieux afin qu'ils continuent d'être fréquentés par le plus large public, conservés et entretenus dans la durée. Dans ce but, la [Fondation du patrimoine](#) lance le prix Sésame. Cinq prix seront remis en avril 2023 et se verront dotés de 20 000€ chacun.

Le patrimoine religieux est l'un des principaux éléments du patrimoine de proximité : environ 45 000 édifices religieux sont répartis sur tout le territoire national. Il constitue un bien commun, visible et accessible à tous. Sa valeur est multiple : historique, géographique, sociale, spirituelle. Il constitue souvent le cœur de la commune.

Depuis sa création, la [Fondation du patrimoine](#) a permis de sauvegarder plus de 7 000 édifices religieux. Ces actions, qui ont représenté 60% de ses collectes de dons, montrent que l'avenir du patrimoine religieux est un enjeu de territoire et de cohésion, qui concerne les cultes, mais aussi les communes et leurs habitants.

La baisse de la pratique religieuse, le manque d'entretien, les coûts de travaux croissants, les contraintes financières des collectivités et regroupement des communes menacent la pérennité à long terme de ce patrimoine.

Pour encourager la fréquentation et de nouveaux usages permettant la préservation de ces lieux, la Fondation du patrimoine lance le prix Sésame, qui récompensera les initiatives originales et consensuelles d'usages partagés ou de reconversions, portées par des propriétaires publics et privés.

Les objectifs du prix Sésame

- D'identifier des initiatives d'usages partagés entre une activité culturelle et d'autres activités

Ecrit par le 18 mai 2026

- culturelles, sociales, voire économiques, ou de reconversion vers d'autres usages que culturels ;
- De récompenser les projets les plus qualitatifs ;
- De valoriser ces réussites et de les faire connaître plus largement afin d'inspirer les propriétaires publics et privés.

Les critères de sélection

- La concertation et le soutien local du projet ;
- Sa compatibilité avec l'usage culturel actuel ou d'origine ;
- Le respect de l'architecture et de la qualité patrimoniale du bâtiment ;
- L'ouverture au public et la fréquentation du site ;
- L'impact positif sur le territoire.

Présentation des candidatures

Les candidats peuvent candidater dès à présent et jusqu'au 3 février 2023. A cette fin, ils doivent compléter un [dossier](#) et l'adresser à leur délégation régionale de la Fondation du patrimoine.

Toutes les informations sur le prix et les documents téléchargeables sont disponibles [ici](#).

Evaluation des réformes de la fiscalité du capital

Ecrit par le 18 mai 2026



A la suite du lancement de l'instauration d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) sur les revenus de l'épargne et le remplacement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) par un impôt recentré sur la fortune immobilière (IFI), le comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital a été installé à [France Stratégie](#) en décembre 2018. Présidé désormais par Cédric Audenis, le comité publie aujourd'hui une actualisation des données concernant le positionnement de la France à l'international, l'évolution du contexte macrofinancier en France, l'évolution de la distribution des revenus de capitaux mobiliers et des patrimoines en France, et les départs et retours des contribuables soumis à l'imposition sur le patrimoine.

Afin d'apporter des éclairages complémentaires, le comité a lancé de nouveaux projets de recherche au printemps 2022. Ces travaux seront finalisés à l'été 2023 et viendront alimenter le prochain rapport du comité d'évaluation en octobre 2023 sur les effets diffus sur l'économie du PFU et/ou de la transformation de l'ISF en IFI ; l'impact spécifique sur la dynamique de créations d'entreprises ainsi que sur le financement des entreprises en croissance du PFU et/ou de la transformation de l'ISF en IFI ; les conséquences sur la trajectoire des entreprises de l'expatriation/impatriation de leurs propriétaires.

Pour cette année, l'actualisation des principales données disponibles permet de dégager les messages suivants.

Écrit par le 18 mai 2026

Les recettes de la fiscalité sur le capital restent plus élevées en France qu'ailleurs

Les recettes de la fiscalité du capital en France demeurent parmi les plus élevées en termes de standards internationaux. Ceci s'inscrit dans un contexte plus général où, pour financer le niveau de nos dépenses publiques et notamment de nos dépenses de protection sociale, le taux de l'ensemble des prélèvements obligatoires en France est plus élevé qu'ailleurs. En 2020, les recettes de taxation sur le capital représentent 23 % de l'ensemble des prélèvements obligatoires, contre une moyenne de 20 % dans l'Union européenne.

L'évolution du contexte macrofinancier

La seule observation des grandes variables économiques ne permet pas d'estimer si la suppression de l'ISF a permis une réorientation de l'épargne des contribuables concernés vers le financement des entreprises. Les fluctuations des variables agrégées résultent de l'addition de multiples facteurs, de natures très diverses, en particulier depuis 2020 avec la crise liée à la pandémie de Covid-19.

Cela posé, on observe en 2021 que les placements en actions et en assurance-vie en unités de compte se montent à 54 milliards d'euros en 2021, soit 33 % des placements financiers des ménages, une part supérieure à celle observée habituellement. Pour les sociétés non financières, les flux de financement en actions sont à nouveau en hausse en 2021, les émissions d'actions non cotées étant largement supérieures à leur moyenne passée (98 milliards contre 55 milliards), les émissions d'actions cotées restant proches de leur moyenne passée (18 milliards contre 13 milliards).

La concentration des dividendes soumis au PFU reste stable en 2020

En 2020, les dividendes déclarés à l'impôt sur le revenu se sont maintenus à un niveau comparable à celui des deux années précédentes (23,6 milliards d'euros, contre 24,2 milliards en 2019 et 23,2 milliards en 2018), en nette hausse par rapport à 2017 (14,3 milliards d'euros). Les plus-values mobilières, de droit commun ou avec abattement renforcé, se sont élevées à 15 milliards d'euros en 2020, en repli de 2 milliards environ par rapport à 2019. Enfin, les intérêts se sont élevés en 2020 à 4,2 milliards d'euros, contre 4,6 milliards en moyenne les deux années précédentes, suivant la baisse tendancielle des taux d'intérêt constatée depuis plusieurs années. L'ensemble des revenus du capital soumis au PFU est en hausse de 7 milliards d'euros (+21 %) en 2020 par rapport à 2017 et en baisse de 2 milliards d'euros par rapport à 2019 (-6,5 %).

La concentration des dividendes est très stable en 2020, par rapport aux deux années précédentes : 64 % des dividendes sont perçus par des foyers déclarant plus de 100 000 euros de dividendes en 2020, un niveau comparable à celui de 2018-2019 (63 %) et beaucoup plus élevé qu'en 2017 (44 %). Les montants de dividendes supérieurs à 1 million d'euros comptent pour 24 % du total en 2020, contre 26 % en 2018-2019, soit plus de deux fois plus qu'en 2017 (10 %).

La concentration des plus-values mobilières réalisées a elle aussi augmenté depuis la réforme de 2018 : 3 900 foyers (0,01 % des foyers) concentrent 71 % des plus-values de droit commun en 2020, contre 62 % en 2017. Elle diminue toutefois en 2020, la baisse des plus-values s'expliquant par celle des plus-values supérieures à 1 million d'euros.

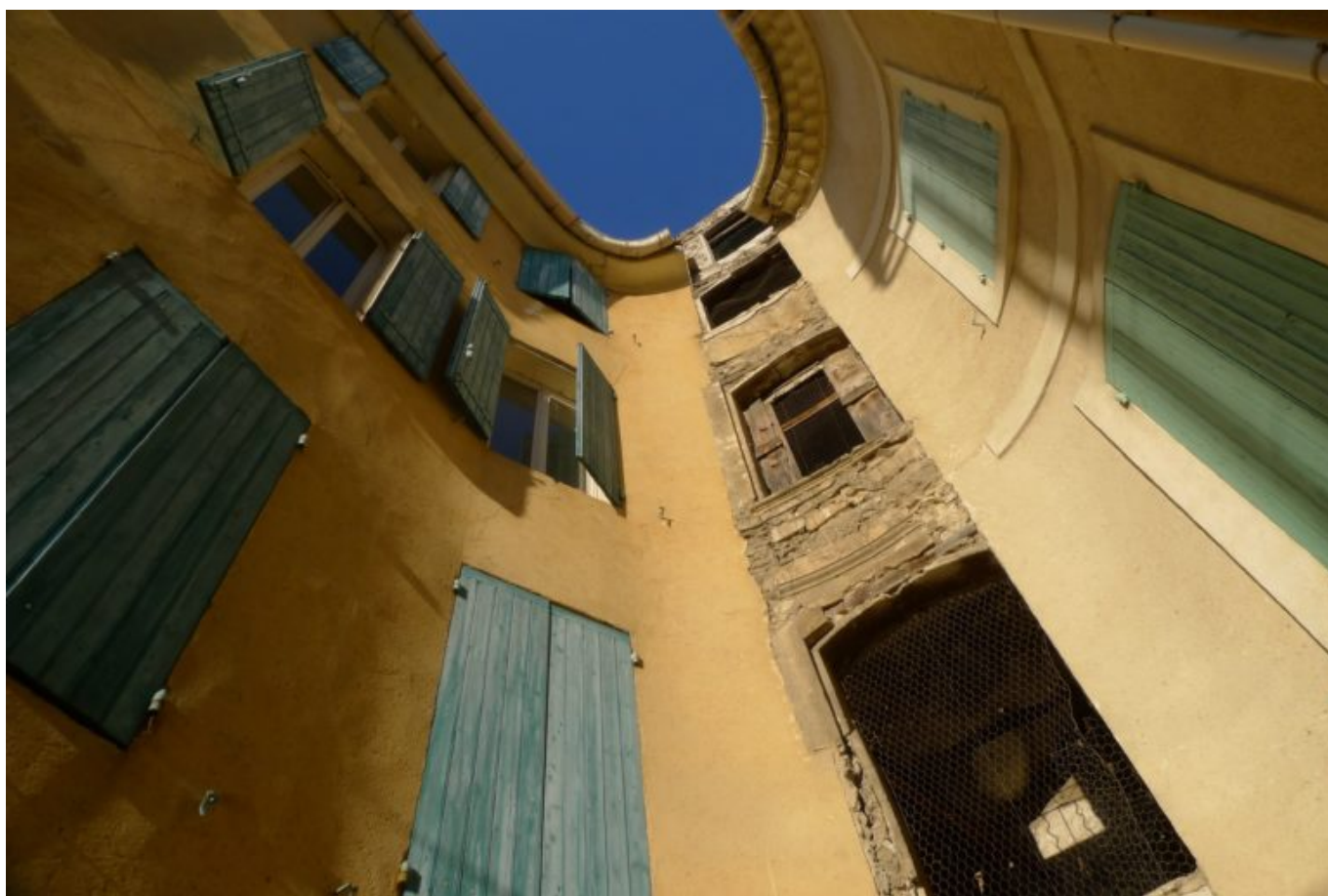
Baisse du nombre d'expatriations et hausse du nombre d'impatriations fiscales

Ecrit par le 18 mai 2026

Depuis le passage de l'ISF à l'IFI, on observe une baisse du nombre d'expatriations et une hausse du nombre d'impatriations fiscales de ménages français soumis à l'imposition sur le patrimoine, si bien que depuis 2018, le nombre de retours de foyers taxables à l'IFI dépasse le nombre de départs (380 versus 220 en 2020), alors qu'on constatait l'inverse pour les flux de contribuables à l'ISF (470 versus 1 020 en 2016). Cette évolution porte toutefois sur de petits effectifs, de l'ordre de quelques centaines, à comparer avec les quelque 150 000 contribuables assujettis à l'IFI.

L'ensemble des données est consultable [ici](#).

L'Isle-sur-la-Sorgue met son patrimoine juif en lumière



Ecrit par le 18 mai 2026

La ville de l'Isle-sur-la-Sorgue a décidé de prendre part aux Journées européennes de la culture et du patrimoine juifs (JECPJ) les vendredi 2 et dimanche 4 septembre. Avec son important patrimoine juif, la commune souhaite faire connaître l'histoire singulière de sa communauté judéo-comtadine.

Menées par l'association [JECPJ France](#) et soutenues par le Ministère de la Culture, les Journées européennes de la culture et du patrimoine juifs auront cette année pour thème 'le Renouveau'. Pour l'occasion, une conférence 'Du temple de Jérusalem à la synagogue : naissance d'un nouveau lieu de culte juif ?' sera présentée par Claire Reggio, docteure en histoire et spécialiste d'histoire des religions, à l'espace culturel Les Plâtrières, boulevard Paul Pons à 18h30. Cette conférence permettra de découvrir l'histoire et l'architecture de la synagogue, ainsi que son développement dans le contexte de la diaspora.

Le dimanche 4 septembre, deux visites seront organisées. Une première au cimetière juif à 11h, commentée par la Direction du patrimoine, pour laquelle il faut s'inscrire au préalable par téléphone au 04 90 38 96 98. À 15h, il y aura une seconde visite qui aura lieu à la juiverie. Son actualité archéologique sera présentée par la Direction du patrimoine. Pour y participer, il faut également s'inscrire en amont de la visite au même numéro de téléphone.

L'important patrimoine juif de la Ville

La première référence écrite qui témoigne de la présence d'une communauté juive à l'Isle-sur-la-Sorgue date de 1268. L'ancien quartier juif est donc au cœur de l'actualité patrimoniale de la Ville qui s'est portée acquéreur d'une partie de l'immeuble Beaucaire. Situé dans l'impasse éponyme, ce bâtiment en forme de fer à cheval témoigne de l'histoire de la communauté juive. Il est protégé au titre des Monuments Historiques depuis le 28 février dernier. L'immeuble a fait l'objet d'une étude historique et archéologique afin qu'il soit restauré et mis en valeur, notamment sa cage d'escalier.

La Ville a également acquis le bâtiment construit en partie sur l'emplacement de l'ancienne synagogue, détruite au milieu du XIX^e siècle. Après un premier diagnostic archéologique prometteur réalisé en 2020 sur cet emplacement, une deuxième campagne de fouilles a eu lieu au 1^{er} trimestre de cette année.

Le cimetière juif, implanté à plus d'un kilomètre du centre-ville de L'Isle-sur-la-Sorgue, est également inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques. Il conserve de nombreuses tombes et enclos aménagés aux XIX^e et XX^e siècles par les dernières familles de la communauté judéo-comtadine de la Ville.

Ecrit par le 18 mai 2026



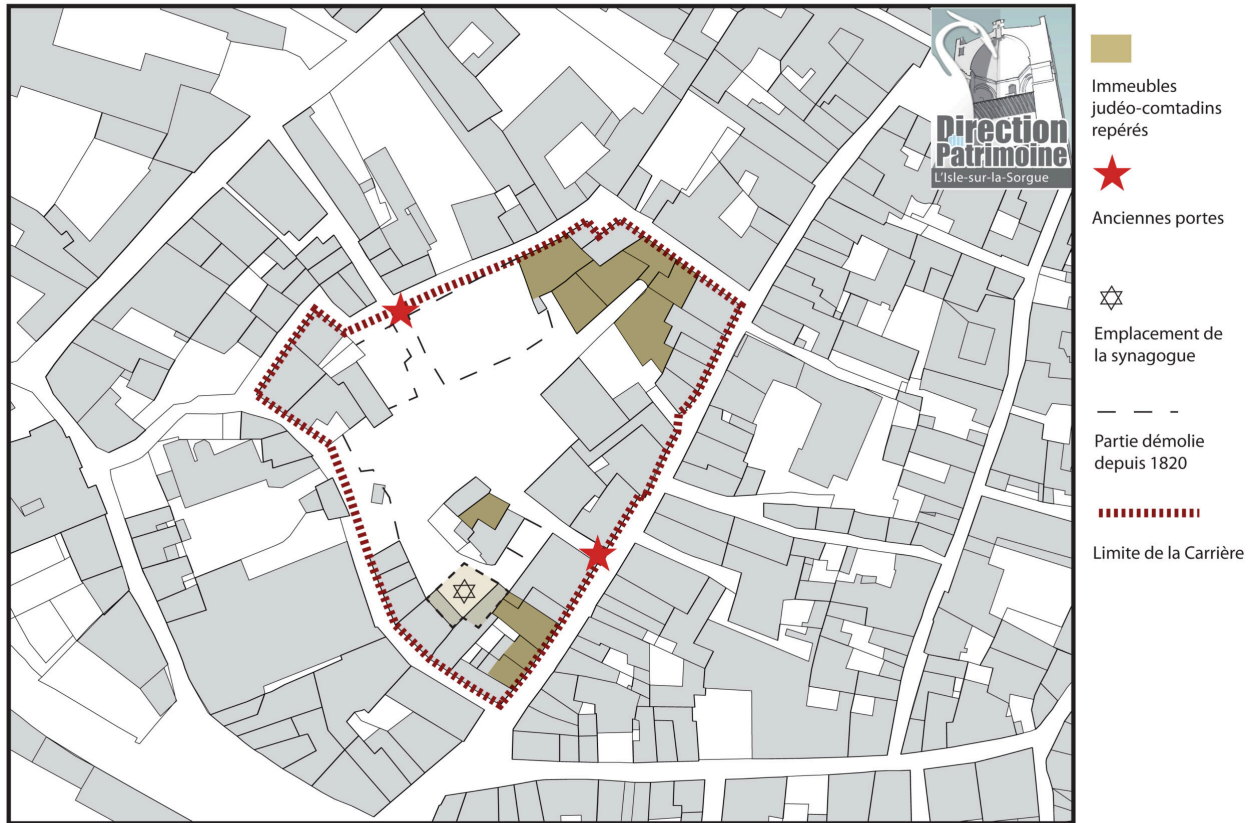
DR

Le quartier juif, aussi appelé la juiverie ou la carrière, s'étalait sur environ un hectare et était fermé par deux portes closes le soir, une à l'Ouest, aujourd'hui la rue Alfred de Musset, et une à l'Est, aujourd'hui la rue Louis Lopez. Comme en témoigne le bâtiment Beaucaire, les maisons pouvaient s'élever sur quatre, voire cinq étages, afin d'optimiser l'espace.

Écrit par le 18 mai 2026

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. ANCIENNE CARRIERE.

0 10 20m



V.A.